



VILLEFRANCHE Infos

Bulletin
Municipal
Automne 2020

N°1

« Soyons fiers d'être Villefranchois ! »



Sommaire

Conseil Municipal
Qui sont vos élus ?

Engagements : 100 jours
pour lancer le mandat

Dossier COVID
Face à la pandémie

MAIRIE DE VILLEFRANCHE

promenade du Guiraudet
12200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. 05 65 65 16 20
Site internet :
<http://www.villefranchederouergue.fr/>
Page Facebook :
Commune de
Villefranche-de-Rouergue

L'HÔTEL DE VILLE

(services administratifs et services techniques)
est ouvert au public
le lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
et du mardi au vendredi de 8h15 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC ET MESURES SANITAIRES RENFORCÉES

(Infos au 06/11/2020, susceptible d'être modifiées selon l'évolution de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales)

Afin d'assurer la continuité du service public, la majorité des services municipaux est maintenue. Les administrés peuvent ainsi continuer à effectuer leurs diverses démarches : déclarations de naissance et de décès, cartes d'identités, permis de construire, certificats d'urbanisme, service des eaux, voirie, propreté, affaires scolaires, marchés, réglementations (ex : déménagements), et tout autre service administratif relevant des compétences de la mairie...

- **La Mairie** est ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12 heures et de 13h30 à 17h30 (à partir de 8 heures le lundi) pour l'ensemble des services administratifs.

- **Le CCAS**, Place B. Lhez, est lui aussi ouvert au public aux mêmes horaires et reste plus que jamais, dans le contexte actuel, au service des personnes les plus fragiles.

- **Les services municipaux suivants** dédiés aux familles sont toujours assurés : écoles, accueil périscolaire, Pôle Jeunesse, crèche municipale...

- Les équipes opérationnelles sur le terrain (services techniques de propreté, espaces verts, voirie, entretien des bâtiments communaux, etc.) continuent à travailler sur leurs chantiers. Les marchés sont maintenus. L'article 38 du décret ministériel 2020-1310 du 29 octobre 2020 précise toutefois que « Seuls les commerces alimentaires ou proposant la vente de graines, semences et plants d'espèces fruitières ou légumières sont autorisés dans les marchés ouverts ou couverts. »

- Si **la médiathèque** doit être fermée au public suite aux mesures gouvernementales, un système de prêt via un drive a toutefois été mis en place afin d'offrir à ses abonnés la possibilité d'emprunter des livres, magazines, CD et DVD.

Pour y accéder la procédure est très simple :
1 - choisir ses documents sur le catalogue en ligne du portail de la médiathèque : villefranchederouergue.bibenligne.fr. Penser à noter les références (titre + auteur).
2 - réserver par mail (mediatheque@villefranchederouergue.fr), ou par téléphone du mardi au vendredi de 10h à 12h.

3 - la commande est alors préparée et peut être retirée dès le lendemain de la réservation de 14h30 à 16h30 le mardi, mercredi et vendredi, de 10h à 12h le jeudi et de 10h à 13h le samedi.

4 - retirer ses documents rue des Pénitents bleus. Penser à prendre sa carte d'abonné(e). Les personnes qui ne sont pas encore abonnées et qui souhaiteraient l'être sont invitées à contacter la médiathèque par téléphone. Un formulaire d'inscription leur sera adressé pour faciliter les démarches.

- Également fermé suite aux mesures gouvernementales, **le centre nautique** reste accessible aux publics scolaires et périscolaires et aux personnes relevant des publics autorisés par décret ministériel.

- **Le ramassage des sacs poubelles** continue à être assuré par Ouest Aveyron Communauté aux jours habituels de collecte.

Pour garantir une sécurité sanitaire optimale pour les agents municipaux et les usagers, les mesures de protection sanitaire ont été renforcées, comme par exemple l'accueil des administrés à la mairie via un guichet vitré.

Pour la sécurité de chacun il est également recommandé, autant que possible, de contacter les services par téléphone, du lundi au vendredi.

CONTACTS TÉLÉPHONIQUES

- Accueil général et État Civil : 05 65 65 16 20
- Secrétariat des élus : 05 65 65 16 30
- CCAS : 05 65 65 16 41
- Tranquillité publique : 05 65 65 16 46
- Services techniques : voirie, éclairage public, propreté, etc. : 05 65 65 22 54
- Urgence service de l'eau 24/24h : 05 65 65 22 54
- Urbanisme, habitat, permis de construire, déclarations de travaux : 05 65 65 22 62
- Scolarité : 05 65 65 22 52
- Sport, culture : 05 65 65 16 36
- Réglementation, déménagements : 05 65 65 16 44
- Marchés : 05 65 45 21 28
- Médiathèque : 05 65 45 59 45
- Maison de la Petite Enfance : 05 65 45 61 46 (Multi-accueil), et 05 65 45 60 14 (Relais d'Assistants Maternelles).

Bulletin d'information édité par la commune de Villefranche-de-Rouergue (12),
Directeur de la publication : Jean-Sébastien Orcibal,
Création-Conception-Rédaction : l'Agence JPC
Maquette : Mat et Brillant
Impression : Grapho 12
Crédits photos : l'Agence JPC, Ciel Bleu Delphine Trébosc, Barbara Yonnet, Frédéric Pourcel, Clip-Clap Prod Gilles Guillot, Sébastien Julien.
Remerciements à Serge Gayral.
Dépôt légal en cours.

L'environnement est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale de Villefranche-de-Rouergue, et parce que c'est l'affaire de tous, l'imprimerie Grapho 12 s'est engagée dans une démarche environnementale avec la volonté de réduire les impacts liés aux activités de l'imprimerie.

C'est donc pour répondre à cette mission qu'elle a mis en place plusieurs outils qui ont permis d'obtenir les certifications Imprim'Vert et Pefc en 2010. Et ce grâce à l'engagement à respecter un cahier des charges fondé sur des critères simples et de bon sens :

- Le tri et l'élimination conforme des déchets,
- La sécurisation du stockage des liquides dangereux,
- La non-utilisation de produits toxiques,
- Mise en place de matériels de sécurité,
- Et la diminution de nos consommations énergétiques.

De plus, le papier utilisé pour la fabrication de ce journal est certifié PEFC et ISO 14001. Cela signifie que la chaîne de fabrication du papier respecte des règles de préoccupations environnementales afin de maîtriser les impacts sur l'environnement et que le bois utilisé provient de forêts gérées durablement. Ceci garantit la fabrication d'un produit éco-responsable.



ÉDITORIAL

« Soyons fiers d'être Villefranchois ! »

Quelques semaines après l'arrivée de la liste « Osons pour Villefranche » aux commandes de la ville, et après une mise en place où nous avons dû gérer la première crise Covid 19 avant d'embrayer aujourd'hui sur la seconde, il nous paraissait prépondérant que nos concitoyennes et nos concitoyens puissent mesurer, de manière régulière et en toute transparence, l'avancée de la mission qu'ils nous ont confiée à travers leur vote. Ce journal bimensuel « Villefranche Infos » aura cette mission, au même titre que notre site internet ou la page Facebook de la mairie de Villefranche.

À travers ces quelques lignes, je veux profiter de l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier, vous les électrices et les électeurs qui nous ont permis de remporter le scrutin du 15 mars dernier avec plus de dix points d'avance sur la liste arrivée en seconde position. Il s'agit là d'une forte adhésion au programme municipal que nous avons engagé avec détermination dès notre mise en place le 25 mai dernier. Je tiens aussi à rassurer l'ensemble de la population en précisant que nous serons bien les élus de l'ensemble des habitants, car c'est bien l'avenir de Villefranche et de ceux qui y vivent qui nous anime.

Dans le prolongement de cette publication, parmi nos engagements citoyens figurent ma volonté et celle de mes colistiers de venir devant vous, au moins une fois par an, afin, comme nous l'avons fait durant l'été avec les clubs et les associations, de vous présenter les choix qui sont les nôtres, en phase avec notre programme municipal pour lequel vous nous avez élu, de les expliquer, d'échanger avec vous, et pourquoi pas les amender en prenant en compte vos remarques. Je m'engage sans réserve à ce que votre parole soit libre et utile. C'est sur cela que repose notre philosophie de démocratie participative.



l'implantation de services municipaux, puis dans un deuxième temps de services publics. Une étape incontournable afin d'y ramener l'indispensable flux, levier de redynamisation du commerce de proximité, ADN de la commune.

Dès les premiers jours de notre mandat nous avons tenu à travailler sur le sentiment d'insécurité avec la mise en œuvre de plusieurs leviers. Nous avons aussi œuvré sur notre projet urbain en accélérant une politique d'achat, de valorisation, voire d'aération du bâti.

Enfin, nous avons peaufiné une nouvelle organisation du personnel municipal dans un dialogue constant. Ainsi, j'ai rencontré chacun des agents individuellement afin de les écouter, de connaître leurs souhaits et de les impliquer au mieux dans notre démarche.

Comme vous pourrez le lire plus loin, les cent premiers jours de notre mandat auront correspondu à une course de vitesse pour rattraper le temps perdu. Mais soyez-en en persuadés, nous ne baisserons pas le rythme, comme vous pourrez le mesurer dans les semaines qui viennent. Soyons fiers d'être Villefranchois !

« C'est bien l'avenir de Villefranche et de ceux qui y vivent qui nous anime. »

Je voudrais aussi remercier mes colistiers qui, dès notre mise en place fin mai après les longues semaines d'attente pour cause de confinement, ont retroussé les manches, comme on entre en mêlée, en donnant un coup de rein déterminé, impulsant une vraie dynamique. Dans l'état d'esprit qui est le nôtre, nous avons d'emblée associé de multiples partenaires à nos actions que ce soit pour traiter le cadre de vie de notre ville, ou pour lancer la réflexion de projet de plan d'eau sur l'Aveyron et l'aménagement des berges, - nous avons commandité les analyses de l'eau de l'Aveyron, jamais demandées jusque-là mais impératives à sa faisabilité. Cette « ligne verte » sera un des fils conducteurs de notre mandat. Nous portons un nouveau projet d'aménagement du territoire pour notre bastide, en y impulsant

Jean-Sébastien Orcibal
Maire de Villefranche-de-Rouergue

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Qui sont vos élus ?

Le groupe majoritaire



Jean-Sébastien ORCIBAL,
Maire : en charge directe
de la Police Municipale.



Jean-Claude CARRIÉ,
1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme, de la
voirie, des réseaux (commission urbanisme,
voirie, réseaux, commission des finances,
commission du personnel).



Alix JANODET,
2^{ème} adjointe en charge des finances et de
l'administration générale (commission
finances, commission du personnel,
commission cadre de vie)



Jean-Michel BOUYSSIÉ,
3^{ème} adjoint en charge de la politique de la
ville et de la citoyenneté (commission des
finances, commission du personnel,
commission urbanisme, voirie, réseaux).



Florence SERRANO,
4^{ème} adjointe en charge de la jeunesse et du
social (commission jeunesse et social,
commission éducation, commission culture
et animation).



Amid EL BOUTI,
5^{ème} adjoint en charge du cadre de vie
(commission cadre de vie, commission
jeunesse et social, commission des sports).



Sylvie BOUCHAUD,
6^{ème} adjointe en charge de la culture
(commission culture et animation, commission
du personnel, commission éducation).



Arnaud GONZALEZ,
7^{ème} adjoint en charge de l'animation de la Ville
(commission culture et animation, commission
du personnel, commission jeunesse et social).



Stéphanie BAYOL,
8^{ème} adjointe en charge de sports (commis-
sion des sports, commission du personnel,
commission éducation).



Pascale COMBES-CAYLA,
Conseillère déléguée Santé auprès du maire
(commission urbanisme, voirie, réseaux,
commission culture et animation).



Laurent FOURSAC,
Conseiller délégué Sécurité et accessibilité des
bâtiments auprès du 1^{er} adjoint (commission du
personnel, commission urbanisme, voirie,
réseaux, commission des sports).



Carine CUVELIER,
Conseillère déléguée personnel auprès de
la 2^{ème} adjointe (commission du personnel,
commission des finances, commission
cadre de vie).



Frédéric POURCEL,
Conseiller délégué référents de quartier et
démocratie participative auprès du 3^{ème} adjoint
(commission urbanisme, voirie, réseaux,
commission cadre de vie, commission des sports).



Martine RAZAVI,
Conseillère déléguée petite enfance et écoles
auprès de la 4^{ème} adjointe (commission
éducation, commission jeunesse et social).



Vanessa DESPEYROUX,
Conseillère déléguée enseignement
secondaire auprès de la 4^{ème} adjointe
(commission éducation, commission
jeunesse et social).



Patrick PEZET,
Conseiller délégué agro-alimentaire
et environnement auprès du 5^{ème} adjoint
(commission des finances, commission
cadre de vie, commission des sports)



Jean-Marie BUGAREL,
Conseiller délégué condition animale auprès
du 5^{ème} adjoint (commission des finances,
commission cadre de vie, commission culture
et animation).



Carine PARRA,
Conseillère déléguée tourisme et patrimoine
auprès de la 6^{ème} adjointe (commission cadre
de vie, commission éducation, commission
culture et animation).



Quentin BOURDY,
Conseiller délégué aux marchés
auprès du 7^{ème} adjoint
(commission culture et animation).



Tristan DELPÉRIÉ,
Conseiller délégué aux équipements sportifs
auprès du 8^{ème} adjoint (commission des
sports, commission des finances,
commission urbanisme, voirie, réseaux).



Jacques ANDURAND,
commission culture et animation,
commission des sports,
correspondant défense.



Véronique CATTEAU,
commission urbanisme,
voirie, réseaux.



Eric CANTOURNET,
Commission des finances, commission
urbanisme, voirie, réseaux.



Carine SCHIAVONE,
Commission jeunesse et social,
commission des sports.



Natacha DUTEIL-POIGNET,
Commission jeunesse et social,
commission éducation.



Assiya EJJA,
Commission cadre de vie,
commission jeunesse et social,
commission éducation.

Le groupe d'opposition



Françoise MANDROU-TAOUBI,
Commission urbanisme, voirie,
réseaux, commission éducation.



Véronique ROUX,
Commission du personnel,
commission jeunesse et social.



Guy BRUGIER,
Commission cadre de vie,
commission culture et animation,
commission des sports.



Patrice CALMELS,
Commission du personnel, commission
urbanisme, voirie, réseaux.



Laurent TRANIER,
Commission des finances, commission
des sports.



Stéphanie CHAPELET-LETOURNEUX,
Commission éducation, commission
culture et animation.



Anice SASSI,
Commission des finances, commission
cadre de vie, commission jeunesse et social.

COMPÉTENCES & engagement citoyen

« Mes colistiers, qui aujourd'hui composent le groupe majoritaire en charge de l'avenir de Villefranche, ont été choisis pour leurs expériences professionnelles et associatives avérées, de façon à être tout de suite en mesure d'assumer nos engagements », défend le maire Jean-Sébastien Orcibal. Il évoque, en mentionnant une moyenne d'âge de 46 ans et demi, « une équipe active, composée pour la très grande majorité de personnes qui travaillent et qui souhaitent prendre des responsabilités dans le but de redresser notre ville. »

Des colistières et des colistiers dont l'engagement s'inscrit dans une démarche citoyenne assumée empreinte de laïcité, ce qui par les temps qui courent tient lieu de marqueur fort. « Nous souhaitons que nos citoyens soient au cœur de la vie publique

d'où ce désir de démocratie participative qui nous permettra de reconnecter l'action municipale aux préoccupations de nos habitants. D'ailleurs, comme nous nous y sommes engagés durant la campagne électorale, nous établirons un bilan annuel des engagements municipaux et des mesures environnementales. »

Dans le prolongement de ce moment important de démocratie qui consiste à rendre des comptes publiquement, autrement que par un monologue lors d'une cérémonie de vœux, l'idée de référendums consultatifs sur les gros projets accompagnera cette démarche de gestion municipale différente.

« Car, au-delà de tout carriérisme, notre équipe est le vecteur de l'intérêt général pour Villefranche », tranche le maire.

LES 100 JOURS qui ont lancé le mandat

Comme le rappelle le maire Jean-Sébastien Orcibal : « Nous nous étions engagés pour que, dès le début du mandat, soit lancé le plan de rénovation de la ville à travers notre plan stratégique mûrement réfléchi durant la campagne des municipales et amendé pendant la longue période de confinement précédant notre arrivée effective aux commandes de la cité le 25 mai dernier. » Le tout en actionnant aussi des mesures pour la périphérie, l'ensemble des quartiers et des hameaux, dans une ville comme Villefranche, où l'un ne va pas sans l'autre.

« De plus, insiste Jean-Sébastien Orcibal, l'implication de certains élus du groupe majoritaire, tant au niveau des instances Départementales, que Régionales, et leurs connaissances des rouages administratifs et financiers de l'Etat, font que nous n'avons pas perdu de temps pour nous inscrire dans une phase de montage de dossiers qui nous permettra d'activer les leviers financiers nécessaires. »

Dans cette logique, la municipalité a pu amorcer la préparation des projets, liés aux engagements prévus pour les 100 premiers jours du mandat. Une période estivale où, en dépit de la mise au ralenti administrative, élus et personnels municipaux n'ont eu de cesse de réfléchir et d'agir. Les premiers résultats sont déjà visibles, et tous les points d'ancrage sont lancés. Le programme des 100 premiers jours a été tenu. Et même amplifié.



1- Créer la nouvelle Police Municipale et activer la brigade de nettoyage et anti-incivilités

« C'est déjà impulsé pour la police municipale avec le lancement de mutations internes dans le but de perdre le moins de temps possible, ainsi que les embauches actées lors de la réunion du conseil municipal du 28 septembre », détaille le maire. Il en va de même pour la brigade environnementale et anti-civilités. Elle a été créée. Mieux, un de ses agents est désormais agréé et pourra verbaliser les contrevenants.

2- Lancer le projet de Maison de Santé publique

La réflexion sur ce dossier est impulsée. Même si celui-ci, qui est une compétence de la communauté de communes, a été retardé, compte tenu du fait que les instances communautaires n'ont pu élire président et vice-présidents que le 15 juillet dernier pour cause de Covid. Comme l'atteste la nomination du docteur Pascale Combes-Cayla, au poste de vice-présidente, en charge de la santé à la communauté de communes, les élus Villefranchois ont pris les devants.

3- Planifier la rénovation de la voirie et réaliser les premières bandes cyclables

« Délaiée trop longtemps, la voirie doit être une des forces de frappe de notre programme », opine le premier adjoint Jean-Claude Carrié, responsable de ce dossier. Ainsi dès cet été, 6 km ont déjà été traités. « De plus l'appel d'offres que nous avons lancé sur ce programme a permis à la commune d'économiser 160 000 €. » Autre élément à mettre au crédit de cette réfection, le bilan éco-environnemental de la solution poste mobile utilisée

pour la campagne Voirie 2020 par l'entreprise Eurovia Midi-Pyrénées qui a permis de réduire de 30,5% l'émission de gaz à effet de serre. Ce qui équivaut, pour une voiture citadine à 127 aller-retour entre Paris et Bordeaux. Et ce grâce à la réutilisation de matériaux « fraisats » qui a sensiblement aidé à diminuer les quantités de granulats naturels. Le dossier bandes cyclables avance. Même si le premier adjoint déplore la disparition, lors du précédent mandat, de l'équipe peinture sol et la vente du matériel imposant la nécessité de faire appel de manière systématique, pour l'instant, à des entreprises extérieures. Ce qui le fait rebondir encore sur la voirie : « À ce niveau aussi, nous avons dû recréer une équipe voirie de cinq personnes, alors que lorsque nous sommes arrivés, elle n'était composée que d'une personne et demi. »

4- Mettre en place le stationnement gratuit en ville et instaurer le moratoire afin de stopper les constructions commerciales de la route de Montauban

L'intégralité du stationnement payant a été supprimée au bénéfice d'une gratuité totale sur tous les parkings du centre-ville. Sur ces anciens emplacements payants, une zone bleue a été instaurée dans le but de favoriser la rotation des véhicules et ainsi faciliter l'accès aux commerces et services du centre-ville. Lors de la séance du conseil municipal du 28 septembre, les élus ont adopté, à l'unanimité, la mise en œuvre d'un moratoire sur l'urbanisme commercial en périphérie. Ce qui a été rendu d'autant plus possible que la ville de Villefranche est engagée dans le dispositif « Action Cœur de Ville ». En effet, l'Opération de Revita-



lisation du Territoire (ORT) qui doit-être signée prochainement, permettra au Préfet de suspendre par arrêté des projets commerciaux périphériques à la demande ou après consultation du Maire. Ce moratoire anticipe en outre le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration.

« On s'était engagé pour que dès le début du mandat soit lancé le plan de rénovation de la ville »

5- Préparer l'implantation des antennes des services municipaux dans les rues « délaissées »

« Nous avons bien identifié les lieux où nous souhaitons implanter les différents services municipaux », déclare Jean-Sébastien Orcibal. Comme il l'a montré à la sous-préfète, lors d'une récente visite des projets, il rappelle que la police municipale rejoindra la rue Camille Roques, la direction de la culture la rue Pomairols, la direction de l'éducation la rue Belle-Isle et le Point justice avec le conciliateur et d'autres services la rue Alibert. Une première étape assumée.

6- Impulser un vrai marché le samedi

C'était une des ambitions des 100 premiers jours du mandat : la mise en place d'un marché le samedi matin. Et dès le 1er août, cela s'est concrétisé sur la place Notre-Dame. « Ce marché du samedi ne concurrence aucunement celui du jeudi, et doit amener une vraie complémentarité », lance Quentin Bourdy, conseiller municipal délégué en charge des marchés. Après le coup de chaud de l'été, il a pris un autre rythme de croisière avec l'accueil d'une quinzaine de producteurs du proche territoire. L'objectif étant bien d'accroître le nombre d'exposants afin que son retentissement rejaillisse sur les commerces du centre ville.

7- Réaliser un City stade au jardin des Augustins

« L'implantation du City stade est confirmée aux Augustins. L'étude est lancée, mais nous attendons que le service archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) effectue des sondages avant de donner le feu vert », précise le maire. Sachant que la mise en place du City Stade peut aller très vite. De plus le revêtement pour celui implanté au Tricot est commandé.

8- Aménager un refuge pour animaux et le premier pigeonnier

« Deux pigeonniers municipaux sont en cours d'aménagement, détaille Jean-Marie Bugarel, élu délégué à la cause animale. L'un au sommet du clocher de la collégiale pour 300 pigeons et l'autre dans le pigeonnier du théâtre de verdure sur les bords de l'Aveyron pour 600 pigeons. » Les travaux s'achèveront le 20 novembre prochain. Le but est de regrouper les populations de pigeons dans des lieux bien spécifiques, afin de limiter les nuisances et surtout de mieux contrôler le nombre d'individus.

Le coût de l'opération est de 10 000 € environ par pigeonnier, sachant qu'il a été fait appel à une société extérieure spécialisée pour cette opération. Un troisième pigeonnier, de plus grande capacité, sera ouvert courant 2021.

Les propriétaires d'immeubles seront rappelés à leurs obligations : tous les endroits où les pigeons sont susceptibles de nicher (greniers, débords de toits, avancées, abris...) devront être nettoyés, clôturés ou protégés d'ici le printemps 2021. À noter que les habitants de la bastide peuvent obtenir gratuitement des pics anti-pigeons auprès des services techniques de la mairie.

Enfin, comme l'explique Jean-Marie Bugarel : « les contacts avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) se précisent, on peut donc espérer la mise en place d'un refuge pour animaux d'ici fin 2021. »

9- Organiser une première réunion plénière avec les associations et les clubs

Dès le début de l'été s'est tenue la première réunion avec les dirigeants des clubs sportifs. Elle a été suivie par d'autres, avant d'en programmer de prochaines comme l'assure l'adjointe aux sports Stéphanie Bayol. Des rencontres qui se sont aussi multipliées pour le secteur culturel avec là aussi, précise Sylvie Bouchaud, adjointe en charge de la culture, « la proposition de réunir les associations autour d'une grande table-ronde, une fois par trimestre. »

10- Initier les actions participatives et nommer les référents de quartiers

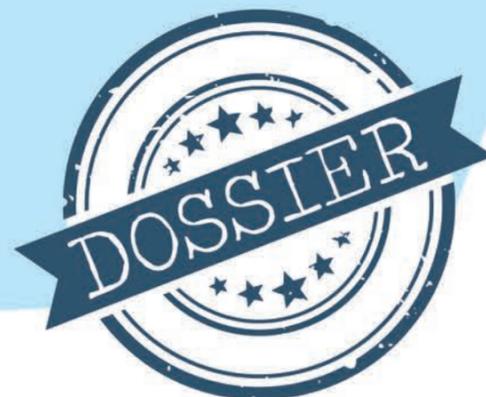
Comme elle s'y est engagée lors de la campagne électorale, la nouvelle équipe municipale a lancé un programme de renforcement des liens avec les habitants, en s'engageant dans une démarche qui instaure un dialogue avec les citoyens. Deux projets s'inscrivent dans cette volonté municipale : la mise en place de l'application mobile citoyenne PopVox (sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine édition avec Frédéric Pourcel), et le lancement d'un appel à candidature de référents de quartiers pour chacun des douze quartiers qui composent la ville (1- Bastide, 2- Rive gauche, Le Breil, Combenègre, 3- Rive droite, 4- Le Tricot, 5- Pénevayre, 6- Le Boï et Le Calvaire, 7- Les Pesquiés, 8- Les Gravasses et La Madeleine, 9- Mas de Rivals et Mas de Vernhet, 10- Laurière, Mas de Bonnet, Beauregard, les Imberts, 11- Graves, 12- Veuzac).

Le rôle du Référent de quartier est d'œuvrer pour l'amélioration du cadre de vie sur des thèmes définis chers aux habitants : constat de dégradation et d'incivilité, propreté des espaces publics et embellissement de la ville, problèmes d'éclairage public ou de dégradation de la ville, sécurité de la circulation, nuisances sonores, visuelles ou olfactives.



COVID 19

Sur le front de pandémie



Sous l'impulsion de ses nouveaux élus, le groupe majoritaire du Conseil municipal n'aura pas attendu la mise en place officielle du 25 mai pour prendre le taureau par les cornes en s'engageant dans la mise en place d'actions au service de nos concitoyens dès que le premier confinement fut décrété. Quelques jours après l'élection, Florence Serrano, quatrième adjointe en charge de la jeunesse et du social, intégra la cellule de crise Covid aux côtés d'élus de la majorité précédente comme Colette Lefèvre et Jean-Michel Ribas, et du directeur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Rémy Pégourié. « Très rapidement, indique-t-elle, nous avons mis en place un système d'appels téléphoniques toutes les semaines destinés aux personnes vulnérables inscrites sur le registre de veille saisonnière du CCAS. Les agents sociaux avaient pour mission d'informer, de rassurer et de vérifier si leur situation nécessitait une aide. » Le CCAS a continué d'assurer ses missions essentielles auprès de la population durant tout le confinement.

Florence Serrano met aussi en exergue le travail de fourmi mené à bien par le CCAS via un maillage fort avec les partenaires sociaux, notamment pour ce qui concernait par exemple la diffusion des numéros d'appels d'urgences. Mais aussi avec les associations caritatives afin d'identifier les personnes les plus vulnérables, ainsi qu'avec les EPAHD, les cabinets infirmiers et médicaux, sans oublier le lien avec le Point Info Seniors, ayant débouché sur une communication plus ciblée pour les personnes âgées.

« Forts de notre complémentarité, nous sommes immédiatement opérationnels pour un nouveau confinement. »

« Cela a représenté un travail énorme », salue l'adjointe au maire qui n'aura pas bénéficié de round d'observation pour entrer dans le vif du sujet. Elle associe d'ailleurs les élus qui l'ont épaulés, les agents municipaux qui ont travaillé pour certains en mode volontariat, d'autres depuis chez eux par téléphone, les services sociaux, les bénévoles d'associations et des citoyens engagés de toutes leurs forces dans ces multiples actions. Ce qui fait dire à l'élue : « fort de notre complémentarité nous sommes immédiatement opérationnels pour un nouveau confinement. » Et celui-ci n'a pas tardé. Le Président de la République l'a confirmé dès le 29 octobre pour au moins un mois. Depuis ce début novembre, tous les dispositifs ont été réactivés.



Puis, dans le cadre de ses missions de soutien aux personnes les plus fragiles, le CCAS a accentué le concept de service de livraison de repas à domicile, doublé de la création d'un service de livraison de courses à domicile dans un esprit « drive » avec un protocole sanitaire strict élaboré par Pascale Combes-Cayla. Et ce pour les Villefranchoises et les Villefranchois se trouvant isolés sans solution. « Pour mettre sur pied cette initiative, nous avons formé des agents volontaires et organisé tout un processus impulsé par le CCAS », insiste l'élue. Pas de temps mort, la première livraison étant effectuée le 7 avril dernier. Une démarche réactivée pour ce second confinement.

« Je tiens à remercier et souligner le travail mené sur le terrain par l'équipe santé de la municipalité. En effet durant le confinement du printemps nous étions en lien quotidiennement avec les professionnels de santé qui nous faisaient remonter les besoins et les difficultés des personnes isolées, fragiles. Elle a aussi œuvré pour fournir des masques aux services d'aide à domicile qui manquaient cruellement de matériel pour affronter la pandémie », poursuit la maire-adjointe.

Un registre pour les personnes fragiles isolées

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) gère le registre des personnes fragiles isolées. Son objectif est de prévenir et de faire le lien avec elles en cas d'évènement exceptionnel (épidémie, canicule, grand froid...).

Les personnes âgées Villefranchoises, atteintes de pathologies et isolées, peuvent s'y inscrire en contactant le CCAS. Les informations recueillies restent confidentielles. L'inscription peut également être effectuée par un tiers (proche, service à domicile, infirmière libérale, médecin...) avec l'accord de la personne concernée. Ainsi, en cas d'évènement exceptionnel, les professionnels du CCAS peuvent disposer de tous les éléments afin de réagir au plus vite, sans temps de latence.

« Pendant le confinement que nous avons vécu, ces appels ont permis une présence téléphonique réconfortante, une veille et parfois la mise en place de services de première nécessité. »

Pour plus d'informations, pour s'inscrire, ou pour inscrire une personne de votre entourage, un seul numéro : le 05 65 65 16 41

L'atelier éphémère aux plus de 3 000 masques



La pénurie de masques à l'amorce de la montée en puissance de la pandémie, ayant débouché sur le confinement dès le 17 mars, n'aura échappé à personne. Dès qu'il était question de tenter de s'en procurer, la quête tenait d'un vrai parcours du combattant. Face à la nécessité d'agir, les élus de la nouvelle équipe municipale ne se sont pas perdus en conjectures. Dans le prolongement de la cellule de crise Covid-19, sous leur impulsion, le CCAS a lancé un atelier éphémère de fabrication de masques pour répondre aux besoins. Ainsi, du 14 mai au 3 juin, Florence Serrano a fait appel « à une armée » de couturières bénévoles, qu'elle tient à remercier tout particulièrement, mais aussi à l'atelier Chrysalide afin de confectionner des masques de protection en tissu correspondant aux recommandations AFNOR. Une démarche locale ayant permis la fabrication de 3 019 masques. Le complément a été commandé à l'entreprise française Poyet-Motte. Dans un premier temps 158 masques furent distribués aux associations caritatives engagées dans la croisade anti Covid (Secours populaire, Secours catholique, Tables ouvertes, et Collectif alimentaire). Avant d'élargir, sur proposition de Florence Serrano, la distribution à l'ensemble de la population à partir de 11 ans. Les jeunes de la Mission locale en reçurent 315, les Ateliers de la fontaine 150, les EHPAD et le Foyer de vie 194. La distribution aux habitants étant elle intervenue dans un premier temps du 18 juin au 25 juillet, avant de jouer les prolongations jusqu'à la fin du mois d'août. Au total, pas moins de 9 000 masques ont été distribués aux Villefranchois de plus de 11 ans.

La difficulté pour se procurer des masques a imposé la mise en place de cet atelier

L'atelier éphémère a lui fermé ses portes mercredi 3 juin en présence du maire Jean-Sébastien Orcibal, de Florence Serrano, adjointe au Maire en charge des affaires sociales, et de son homologue au sein de la précédente équipe municipale, Colette Lefèvre qui s'y est impliquée. A travers un moment d'échanges et de convivialité, les édiles ont tenu à témoigner toute la reconnaissance de la collectivité à l'égard des acteurs impliqués dans le projet. Au-delà de la symbolique, cette action solidaire fut avant tout une belle aventure humaine. Preuve que dans une société présentée comme de plus en plus égoïste et repliée sur soi, l'altruisme peut prendre la forme d'un levier collectif au service des autres.



Point de vue

Pascale COMBES-CAYLA

« Plus que jamais, il faut respecter les gestes barrières »

Lucide sur l'état des lieux, sans se vouloir alarmiste, élue Villefranchoise et vice-présidente à la santé à Ouest Aveyron Communauté, le médecin hospitalier Pascale Combes-Cayla craint cependant que l'ampleur de la deuxième vague de la Covid-19 soit bien plus forte que la première. Au niveau des masques, elle conseille : « au bout de 4 heures d'utilisation, un masque en papier est bon à jeter et le masque en tissu est inefficace, aussi faut-il le laver à 60° ou le repasser avec un fer bien chaud. »

Aussi préconise-t-elle, « plus que jamais », de bien respecter les gestes barrières, d'apprendre à bien mettre les masques, « en ne touchant que les élastiques. » Le taux de positivité à l'échelon national et en Aveyron est très élevé. Ce qui a conduit l'Etat à prendre des mesures drastiques. Comme le souligne la praticienne : « la Covid se trouve à tous les coins de rues. »

« Si je dis tout cela, poursuit-elle, ce n'est pas pour faire peur, mais bien pour inciter chacun à se prémunir... » En matière de conseils, elle évoque la nécessité de faire de l'activité physique en extérieur, de prendre de la vitamine D, « le problème, c'est qu'on ne le dit pas assez », de manger des fruits et des légumes. Si Pascale Combes-Cayla craint que le virus ne profite de l'automne pour reprendre ses aises, il se reproduit plus facilement à 6°C, elle prévient : « si on fait attention, on peut ne pas l'attraper et vivre sans pour autant se calfeutrer chez soi. » Par contre si on l'attrape, la vigilance doit se décupler. En particulier dès que les symptômes de difficultés respiratoires interviennent à savoir entre le sixième et le dixième jour. « Il faut donc impérativement consulter... »



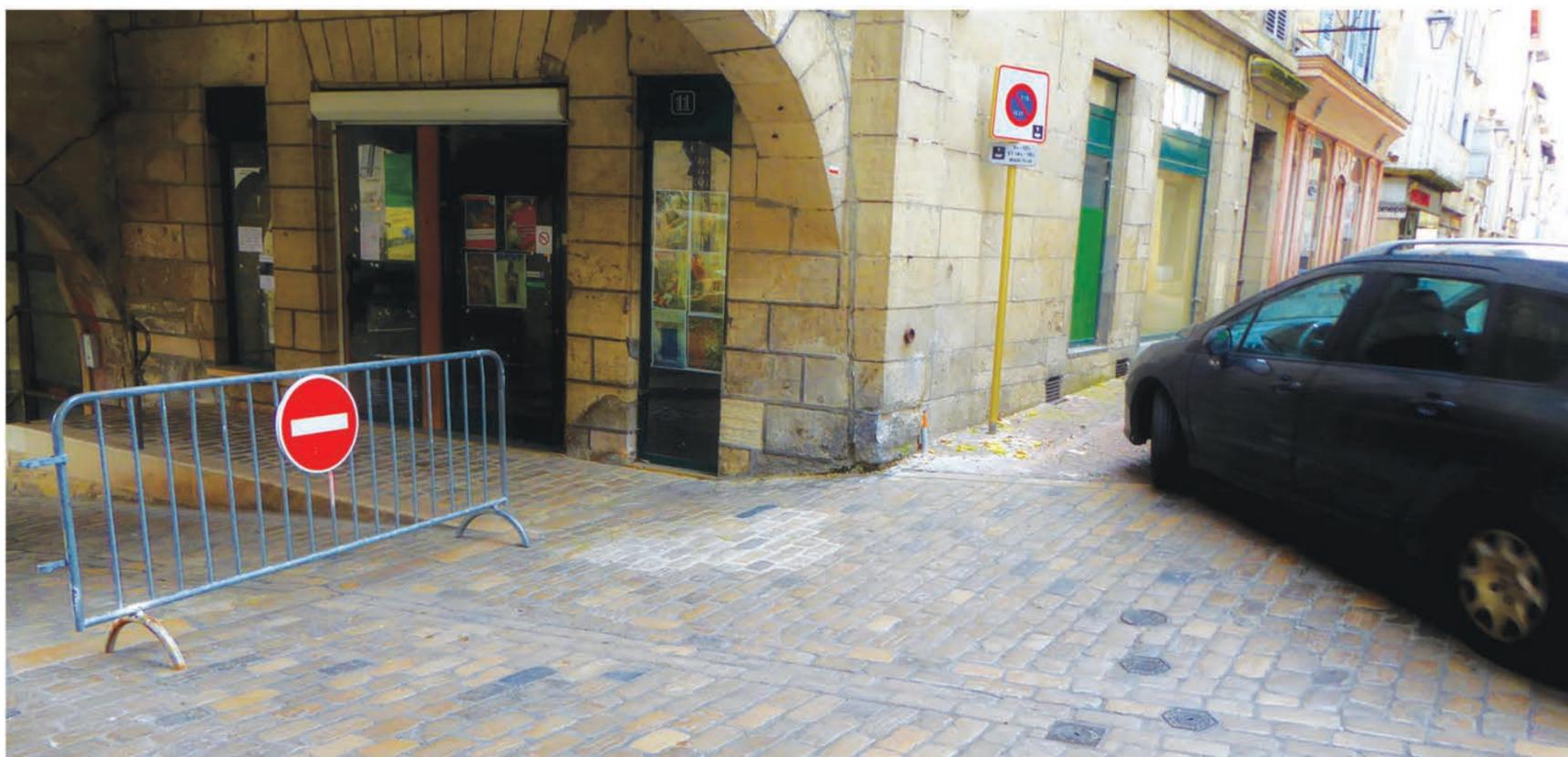
Le chiffre

22 bénévoles

L'atelier éphémère de confection de masques de protection a mobilisé du 14 mai au 3 juin, dix-sept couturières bénévoles, et cinq autres personnes bénévoles ayant participé à la découpe et au repassage du tissu. Sans oublier l'engagement de quinze agents communaux.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Ce qui change en bastide



Depuis le lundi 19 octobre, le centre ville bénéficie d'un nouveau dispositif de circulation et de stationnement, prolongeant les premières mesures phares de cet été qui y ont rendu la totalité du stationnement gratuit. Certains parkings étant réglementés par une zone bleue pour favoriser la circulation des véhicules.

Depuis la mise en place du tour de ville en sens unique en 2001, nombreux étaient les véhicules empruntant les voies transversales pour traverser la bastide sur les axes rue Saint-Jacques - rue Bories et rue de la République - rue Montlauzeur. Elles étaient devenues des voies de transit, peu sécurisantes pour les piétons devant se confronter à la circulation de véhicules roulant souvent à une vitesse inappropriée. Désormais, pour les usagers venant de la rue Saint-Jacques, il faut tourner à droite rue Prestat. Idem pour ceux empruntant la rue de la République qui tournent à droite vers la rue Belle Isle. Les arcades Alphonse de Poitiers, Saint-Martial et Rejniès, devenant piétonnes, sont fermées de manière permanente à la circulation automobile. La rue Notre-Dame est elle aussi fermée. L'objectif étant de valoriser cet accès piéton reliant la halle et les allées Aristide Briand aux arcades et à la place Notre-Dame.

La seconde mesure vise à expérimenter le stationnement sur la place Notre-Dame le matin en basse saison, comme cela a été annoncé lors de campagne électorale par Jean-Sébastien Orcibal et la liste « Osons pour Villefranche ». Régulée par une zone bleue, cette offre de stationnement vient faciliter l'accès aux commerces (notamment les commerces de bouche), aux services publics de proximité du cœur de ville, en particulier pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. En tout état de cause, il n'est pas question que l'attractivité de la Bastide et de la place Notre-Dame pâtissent de cette expérimentation. D'où la volonté des élus de trouver un compromis entre les moments où le stationnement est le plus utile et les périodes où l'on peut profiter pleinement de la magie des lieux.

La place Notre-Dame est donc ouverte au stationnement les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9 heures à 13h30, et rendue aux piétons le reste du temps (les après-midis, les matins des jours de marché, les dimanches et jours fériés). L'accès s'effectue depuis la rue Durand de Montlauzeur, au niveau du porche de la collégiale (à noter que le sens de circulation a été inversé en allant de la place Lescure à la Place Notre-Dame lorsque celle-ci est ouverte au stationnement). La sortie se situe à l'angle des arcades du Consulat et Alphonse de Poitiers en direction de la rue Bories. Et la circulation sur la place s'effectue en mode sens unique pour plus de sécurité.

« Cette offre de stationnement vise à faciliter l'accès aux commerces de bouche. »

Afin de ne pas « polluer » le cachet architectural et patrimonial du site, il n'y aura pas de matérialisation de marquage au sol, un plan et des panneaux d'information étant installés à l'entrée de la place (voir ci-contre). Les services de la Police Municipale sont aussi présents dans un premier temps dans le but de favoriser les bons usages de stationnement et de circulation en apportant les renseignements nécessaires.



En Occitan SVP !



Bonjorn a totes e a totes,
Desiri que l'occitan tròbe tota sa plaça dins lo jornal municipal « Villefranche Infos ». Cada dos meses, trobaretz aquela rubrica, « En Occitan SVP ! », que tractarà de l'actualitat occitana de la vila e del ròdol. Vos voliái dire tanben qu'après la nomination pel conselh municipal de Vilafranca d'un conselhièr municipal en qualitat de referent per l'Institut Occitan d'Avairon (IOA), estructura departamentala, ai decidit de ne far aitant per nòstra vila a l'ocasion d'una sesilha venenta de nòstra amassada comunala. La persona causida serà encargada de far lo ligam amb totes las associacions occitanas de la comuna. Las rescontrarà per escotar lors idèas e lors projèctes, mas tanben per las connectar pus fòrtament encara amb la vila. Per informacion, las òbras programadas pels servicis tecnicos municipals a prepaus del futur Ostal de l'Occitan, carrièra Pomairols, deurián èsser acabadas pendent lo primièr semèstre de 2021.

Çò que mai desiri es que Vilafranca siá una vila ont la lenga d'òc contunhe de s'exprimir a l'entorn de nòstra istòria e de nòstra cultura.

Jean-Sébastien Orcibal, Conse de la Vila

Bonjour à toutes et à tous,

Je souhaite que l'Occitan trouve toute sa place dans le journal municipal « Villefranche Infos ». Tous les deux mois vous trouverez cette rubrique « En Occitan SVP ! » où il sera question de l'actualité occitane de la ville et du proche territoire. Je voulais aussi vous dire qu'après la nomination par le conseil municipal de Villefranche d'un conseiller municipal en tant que référent pour l'Institut Occitan de l'Aveyron (IOA), structure départementale, lors d'une prochaine séance de notre assemblée communale, j'ai décidé d'en faire autant à l'échelon de la ville. La personne choisie aura pour mission d'assurer le lien avec toutes les associations occitanes de la commune. Elle les rencontrera pour écouter les idées et les projets de leurs dirigeants, mais aussi afin d'établir des passerelles encore plus fortes avec la ville. Pour information, les travaux programmés par les services techniques municipaux sur la future Maison de l'Occitan, rue Pomairols, devraient être terminés durant le premier semestre 2021.

Plus que tout, ma volonté est que Villefranche s'affirme comme une ville où la langue d'oc continue de s'exprimer autour de notre histoire et à travers notre culture.

Jean Sébastien Orcibal, maire de Villefranche

TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

Groupe Majorité

« S'appuyer sur le collectif ! »

Le groupe majoritaire composé de vingt-six élus et élus issus de la liste « Osons pour Villefranche », qui a remporté le scrutin du 15 mars avec 2056 voix (52,34% des suffrages), peut s'enorgueillir d'être fort d'une équipe motivée où les compétences de toutes et de tous, doublées d'une détermination à toute épreuve, en sont le marqueur. Chacune et chacun s'y est engagé avec le souci d'agir pour la commune, au-delà des chikayas alimentant trop souvent le quotidien de débats n'ayant parfois de politiques que le nom. Car notre engagement va bien dans le sens de servir la cité et les citoyens. Notre équipe d'élus a bien montré ce sens de l'engagement dès son accession aux affaires. Que ce soit avec l'immense chantier de prévention mené pour faire face à la pandémie de la Covid 19 ou pour le travail de fond dans le but de lancer le mandat sur les meilleurs rails possibles. Même si cela peut apparaître plus anecdotique aux yeux de certains, l'engagement des élus s'est manifesté aussi avec une présence forte lors des marchés gourmands de l'été ou d'autres animations où les conseillers municipaux ont pris leurs responsabilités au niveau de l'organisation (mise en place des tables et sièges, rangement, relation avec les producteurs...) afin de ne pas surcharger le personnel. Une présence et une implication saluées comme il se doit.

Le fonctionnement démocratique d'une commune telle que Villefranche ne se décrète pas, il repose sur la volonté collective qui est la nôtre. Ainsi, les commissions ne se limitent pas à préparer l'ordre du jour des séances publiques du conseil municipal. Il s'agit avant tout de mener en leur sein un travail de fond auquel l'opposition, lorsque ses membres sont présents, est pleinement associée. Chacun doit s'en saisir comme une main tendue.

Malgré la dureté du contexte, avec une pandémie qui continue de gangréner forces et énergies, les vingt-six colistières et colistiers, ainsi que les six membres non élus de la liste « Osons pour Villefranche », poursuivent une marche en avant au long cours afin d'impulser une vraie politique reposant sur une vision globale pour notre ville. Le tout, comme nous l'avons toujours défendu en alliant rigueur de gestion, pragmatisme et volonté.

Ce n'est qu'en se serrant les coudes, en additionnant les compétences et les valeurs, en portant haut notre détermination que nous arriverons à toucher du doigt le Villefranche de demain. Les fondations sont solides, le reste de la structure architecturale n'est plus qu'à conforter.

Les vingt-six élus de la liste « Osons pour Villefranche ».

Groupe Opposition

« Dans l'intérêt supérieur de Villefranche »

Lors de l'élection municipale du mois de mars dernier, 1647 Villefranchois nous ont fait confiance dans un contexte particulier qui a provoqué une très forte abstention : nous les en remercions et nous les représenterons au mieux. Cette situation nous donne une responsabilité particulière : nous avons donc tendu la main à la nouvelle majorité qui arrive, sans expérience, dans un contexte troublé de crise, et qui est dotée d'une faible légitimité électorale.

Nous siégeons aujourd'hui à deux membres par commission, ainsi que la loi le prévoit. Nous exerçons notre rôle dans un esprit Républicain, avec la préoccupation du bon fonctionnement de notre collectivité et du souci de l'intérêt supérieur de notre ville. Nous avons décidé d'opter pour une attitude constructive, en étant force de proposition et en exerçant notre rôle de vigilance démocratique.

En particulier, nous avons alerté la majorité municipale :

- sur le choix des priorités : réaménagement des locaux municipaux engageant des frais, absence d'adjoints aux écoles et à l'environnement, augmentation des indemnités du maire.
- sur l'annulation d'investissements prêts et financés dans la transition écologique, les aménagements et le sport (isolation thermique du gymnase, passage de l'éclairage public en led, réfection du boulevard de gaulle, restaurant de l'aérodrome, etc.). À la place, sont évoqués des projets imprécis, non datés et non chiffrés ;
- sur le déficit de concertation malgré les engagements de campagne ;
- sur le risque de dérive des comptes de la commune avec des embauches nouvelles alors que l'épidémie impose des dépenses et réduit les recettes. Certes, la nouvelle majorité a trouvé les caisses pleines (voir le rapport de la Chambre Régionale des Comptes) mais il ne s'agit pas de dépenser inconsidérément l'argent des villefranchois, nous y veillerons !

Nous serons à votre écoute : vous pouvez nous joindre en laissant un mot dans nos boîtes aux lettres d'élus en mairie, par email (villefranche20202026@gmail.com) ou sur notre page facebook (villefranche2020).

« Villefranche 2020-2026 » : Laurent TRANIER, Françoise MANDROU-TAOUBI, Patrice CALMELS, Véronique ROUX, Anice SASSI, Stéphanie CHAPELET-LETOURNEUX, Guy BRUGIER

RENCONTRE avec STÉPHANIE BAYOL

L'engagement sans esquive

Stéphanie Bayol, première femme présidente de la commission municipale des sports, vit et respire pour la ville où elle a forgé sa personnalité entourée des siens, ceux qui y ont trouvé refuge et ceux qui les y ont accueillis. Rencontre.

Plus que sa ville, l'engagement pour Villefranche c'est son ADN à Stéphanie Bayol. Elle qui a grandi le long de cette rive gauche de la rivière Aveyron, là où la cité première agita sa corne, en parle toujours avec une pointe de frissons dans la voix. À 47 ans, malgré ses responsabilités, qu'elles soient politiques (avec Eric Cantournet, elle forme le binôme de conseillers départementaux du canton de Villefranche, élue municipale depuis 2014 et adjointe au sein de la nouvelle équipe municipale conduite par Jean-Sébastien Orcibal), professionnelles au sein de l'encadrement du lycée Beauregard, ou encore associatives avec des implications dans les clubs sportifs comme dans le milieu caritatif, chaque regard teinté d'émotion qu'elle porte sur les parcelles de son lieu de vie ne peuvent se défaire de cet enracinement. Des racines solides, plongeant au plus profond du terreau du Rouergue où les siens, ceux d'hier et d'aujourd'hui, ont travaillé dur pour offrir aux leurs la vie meilleure à laquelle chaque citoyen est en droit d'espérer.

Bénévolat et implication associative

Fil rouge d'un quotidien ne laissant guère de répit au farniente, l'engagement en rythme les jours et les nuits. « Le bénévolat, l'implication associative, je connais, et ce sont ces mêmes valeurs qui me poussent à m'engager et à fonctionner comme je le fais en tant qu'élue, en étant au plus près et à l'écoute de mes interlocuteurs que ce soient les dirigeants des clubs sportifs comme les citoyens », tranche-t-elle.

Le chiffre

5 000 licenciés

La cinquantaine de clubs sportifs de Villefranche, dont sept qui pour l'instant sont conventionnés par la commune, intègre autour de 5 000 licenciés issus du territoire proche. « Un conventionnement qui doit tendre vers un fonctionnement participatif gagnant-gagnant. L'idée étant que l'on soit à la hauteur du label Ville Active et Sportive », exprime Stéphanie Bayol.

Elle qui dès l'âge de 4 ans fit ses premiers pas de gymnaste en herbe, et ce n'est pas anodin, au sein de l'Amicale Sportive Laïque (rebaptisée ensuite la Perle Villefranchoise) à l'heure où l'Education Populaire savait relayer les préceptes de l'Enseignement public, a toujours baigné dans ce petit monde. Gymnastique jusqu'au niveau régional et national sous la coupe d'éducateurs passionnés comme Daniel Pailly et Dalhia Solis, Cercle des nageurs, « à l'époque où tous les mercredis il fallait prendre le bus pour rejoindre le bassin couvert de Capdenac », basket avec le BBV, hand avec le HBCV, -son père Jean-Paul en présida un moment les destinés et son oncle José Correia porta le club à bout de bras des années durant... Jamais en retard dès lors qu'il est question de s'investir, Stéphanie rejoignit dans la foulée le club de Gymnastique Volontaire, en tant que formatrice et animatrice, avant de prendre en main la destinée de la commission technique du comité départemental. « Grâce à la gymnastique volontaire, j'ai été sensibilisée à l'alliance sport et santé, en me formant pour accueillir dans les cours des personnes souffrant parfois de pathologies lourdes comme l'obésité ou le diabète... » Un parcours où cohabitent aussi sans états d'âme la danse, le triathlon, la pétanque et le ballon ovale à XIII comme à XV.

Tout le Monde chante

Le focus santé, elle le retrouve avec « Tout le Monde Chante contre le Cancer » où bénévole d'abord, elle retrouve Maryse sa mère pilier de l'équipe resserrée de Nicolas Rossignol. Là aussi,



les images défilent, comme file le temps. Moments forts et instants d'émotion où se mêlent trop plein d'échanges et absence cruelle. Comme si les événements devaient se confondre. Comme si chez les Bayol et les Diaz, l'engagement rejoignait le cercle familial. Une triple pensée. Pour son grand-père maternel Antoine, réfugié Espagnol. Il intégra dans les premiers l'armée des bâtisseurs levée au début des années 1960 par Robert Estival pour restaurer la gentilhommière, qui allait devenir le centre aéré de Laurière, porté par ces militants de Laïcité qu'étaient les parents d'élèves des écoles publiques. Ou encore Yvonne, sa grand-mère, présidente au long cours de l'association des donneurs de sang bénévoles. Et enfin un cœur énorme pour sa fille Julie qui s'accroche aux branches de son futur. Autant de parcours familiaux parallèles, tendant la main aux autres avec pour seule ambition que de leur offrir de son temps.

Dans le prolongement, l'engagement politique à gauche de Stéphanie, « Madame Sports » de la nouvelle équipe municipale, ne pouvait que s'inscrire dans une certaine logique des choses...

« Travailler ensemble »

« J'ai du mal à comprendre qu'un engagement puisse se faire à minima. Ce n'est pas ma philosophie, ni mon état d'esprit. Depuis le 25 mai, correspondant à la mise en place du nouveau conseil municipal et à l'élection de Jean-Sébastien Orcibal en tant que maire, j'ai rencontré dix-sept clubs, ce qui correspond à un par semaine, sans oublier ma présence aux assemblées générales. S'il m'arrive d'être absente à l'une de celle-ci, d'autres élus de la commission des sports prennent le relais. Et dans la foulée, je m'engage à rencontrer les dirigeants afin d'effectuer un point avec eux. De plus avec la commission des sports, accompagnée du maire, depuis le début de l'été nous avons organisé cinq réunions plénières avec les acteurs du sport. L'idée, outre le fait de présenter notre démarche et notre projet, était de voir ensemble comment fonctionner avec les mesures Covid. Je ne veux pas imposer les choses aux clubs, mais bien co-construire ensemble, ce qui passe par une écoute forte et des échanges les plus réguliers possibles. Villefranche a la chance énorme de bénéficier d'un tissu associatif très riche, d'où le devoir pour les élus d'une écoute très forte. Je salue d'ailleurs le travail des bénévoles, d'autant qu'aujourd'hui pour de multiples raisons, l'engagement n'a rien de simple. Concernant les équipements, nous sommes conscients qu'il y a nécessité à améliorer le parc actuel. Cela passera aussi par une réorganisation du service des sports afin qu'il soit le plus efficient possible. »